



Municipalité de Rivière-Bleue
32 des Pins Est
Rivière-Bleue, Québec
G0L 2B0

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui aura lieu le 2 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil, le conseil municipal statuera à l'égard d'une demande de dérogation mineure pour les lots 5 906 055, 5 905 208 et 5 905 081.

- Une demande de dérogation mineure a été déposée relativement aux lots 5 906 055, 5 905 208 et 5 905 081, rue de la Frontière Ouest à Rivière-Bleue.
- Rendre réputé conforme au règlement de zonage 2015-364 et ses amendements la marge avant d'un bâtiment industriel (usine de sciage) à la suite de la rénovation cadastrale.
- Rendre réputé conforme au règlement de zonage 2015-364 et ses amendements, l'implantations d'un bâtiment accessoire (chambre électrique) dont les marges sont de moins de 2 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil lors de la séance mentionnée ou faire parvenir, ses commentaires par écrit à l'intention de la soussignée, avant la tenue de cette séance.

Donné à Rivière-Bleue, ce 30^e jour du mois d'octobre 2025.

Claudie Levasseur
Directrice générale